Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E4 - ICAF et méthodologie de projet - BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) - Session 2009

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve E4 du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (BTS SP3S) de la session 2009. Il aborde les problématiques liées à l'insertion professionnelle des jeunes, notamment ceux issus de quartiers défavorisés, et les recommandations du Conseil Économique et Social (CES) pour améliorer leur accès à l'emploi.

2. Correction des questions

Question 1 : Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers défavorisés en matière d'emploi ?

Cette question demande de synthétiser les obstacles mentionnés dans le document.

Les jeunes des quartiers défavorisés rencontrent plusieurs difficultés en matière d'emploi, notamment :

- Taux de chômage élevé, près de deux fois supérieur à celui des autres jeunes.
- Faiblesse ou inadéquation de leur formation initiale.
- Discriminations liées à leur origine ou à leur adresse.
- Manque de réseaux et de moyens pour trouver un emploi.
- Sentiment d'injustice et perte d'estime de soi, entraînant des comportements de repli.

Question 2 : Quelles propositions le CES avance-t-il pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes ?

Cette question invite à lister les propositions faites par le CES pour faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Le CES propose plusieurs mesures pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes :

- Création d'un service public de l'orientation associant le monde de l'entreprise et le système éducatif.
- Amélioration de l'adéquation entre formation initiale et besoins économiques.
- Accompagnement individualisé et durable des jeunes vers l'emploi.
- Diversification des modalités de recrutement par les entreprises.
- Élargissement de l'accès aux emplois publics pour les étrangers.
- Développement de l'activité économique et revitalisation des quartiers.
- Facilitation de la recherche d'emploi et de la mobilité des jeunes.
- Renforcement de la lutte contre les discriminations.

Question 3 : Quels sont les enjeux liés à la gouvernance de l'emploi des jeunes selon le CES ?

Cette question demande d'analyser les enjeux de la gouvernance évoqués dans le texte.

Selon le CES, les enjeux liés à la gouvernance de l'emploi des jeunes incluent :

- Mobilisation de l'État et identification d'un responsable institutionnel au niveau national.

- Évolution des missions locales pour renforcer leur rôle dans le service public de l'emploi.
- Amélioration de la coordination entre les différents acteurs de l'insertion des jeunes.
- Évaluation des résultats des actions menées pour s'assurer de leur efficacité.

3. Synthèse finale

Dans ce corrigé, nous avons abordé les principales difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers défavorisés, ainsi que les propositions du CES pour améliorer leur accès à l'emploi. Les enjeux de gouvernance ont également été discutés, soulignant l'importance d'une coordination efficace des acteurs impliqués.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement les documents fournis pour bien comprendre les enjeux et les propositions.
- Structurer vos réponses de manière claire et logique, en utilisant des listes lorsque cela est pertinent.
- Veiller à répondre précisément à chaque question posée, en vous appuyant sur le texte.
- Ne pas hésiter à reformuler les idées pour montrer votre compréhension personnelle du sujet.

© FormaV EI. Tous droits réservés.
Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.